

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module		Options		2021-2022	
Code S.ER.SO.3660.F.21	Type de formation ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres				
Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☒ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☐ module principal ☐ module lié au module principal ☒ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☒ module sur 2 semestres ☒ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres		
2 Organisation					
Crédits ECTS 8 ECTS	Langue(s) ☒ français				
3 Prérequis					
☐ avoir validé le(s) module(s) ☒ avoir suivi les modules 1112, 1215 et 2426 pour l'UE3 ; 1111 et 2322 pour l'UE4 ☐ pas de prérequis ☐ autre					
Autres prérequis					
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage					
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale. Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence. Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement. Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.					

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Approfondir des thématiques et des pratiques de l'ergothérapie ainsi que développer des connaissances et des techniques dans des domaines spécifiques.

Favoriser la maîtrise des raisonnements dans divers contextes.

Les buts spécifiques à chaque unité d'enseignement sont présentés dans les contenus.

5 Contenu et formes d'enseignement

Unité 1	Activité libre (C. Genet)	4 ECTS
Unité 2	Art et créativité : perspective psychosociale (V. Stucki)	4 ECTS
Unité 3	Approfondissement des interventions auprès des enfants (S. Ray-Kaeser)	4 ECTS
Unité 4	Approfondissement des interventions en affections de la main (V. Simonet)	4 ECTS
Unité 5	Aménagement du domicile (I. Margot-Cattin)	2 ECTS
Unité 6	Approfondissement des interventions en neuroréadaptation (M. Bertrand Leiser)	2 ECTS
Unité 9	Interventions de groupe en santé mentale (J. Desrosiers)	2 ECTS
Unité 10	Accompagnement à la mobilité et aux transferts (M. Monin)	2 ECTS
Unité 11	Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation (S. Ray-Kaeser)	2 ECTS
Unité 12	Mobilité communautaire et conduite automobile (I. Margot-Cattin)	2 ECTS
Unité 13	PAuSES: Proches Aidant·e·s: un Service des Etudiants en Santé (E. Offenstein) (Applicable pour la volée 2021-2024).	2 ECTS

Modalités pédagogiques générales

Au début du semestre précédent celui dans lequel se déroule le module, les étudiant·e·s reçoivent la liste des unités d'enseignement à option ainsi que leur présentation succincte. Les étudiant·e·s choisissent les unités qu'ils ou elles veulent suivre de manière à obtenir au minimum 8 ECTS dont au moins 6 ECTS dans les unités optionnelles "bases" proposées hors unités UE1 "activités libres" et UE13 "PAuSES", et s'y inscrivent. De manière générale, une unité est annulée en dessous de 12 inscriptions si les étudiant·e·s inscrit·e·s à cette option peuvent être réparti·e·s dans d'autres unités. Le nombre maximum d'étudiant·e·s dépend de chaque unité et des possibilités de dédoublement d'une unité très demandée. Les étudiant·e·s inscrit·e·s sont tenu·e·s de suivre l'unité choisie. Le ou la responsable de module attribue les étudiant·e·s aux unités en tenant compte de leurs choix et des places disponibles.

Les étudiant·e·s peuvent ensuite, à un moment précisé par la responsable de module, demander des changements qui peuvent être acceptés dans la mesure où cela n'affecte pas l'organisation des unités. Ils et elles sont ensuite tenu·e·s de suivre l'unité choisie et la présence aux cours est obligatoire. Tout changement doit faire l'objet d'un accord écrit (courriel) de la personne responsable de l'unité et du ou de la responsable de module. Il n'est pas possible de garantir une troisième option "base" aux étudiant·e·s qui le désireraient. Leurs souhaits seront pris en compte en fonction des places disponibles.

Les inscriptions pour les activités libres sont gérées au cours de la formation.

Cours ex cathedra, Recherche documentaire, Atelier pratique, Séminaire, Visite et activités hors de l'école, Travail autonome.

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 1 Activité libre

Une activité libre vise à tirer profit d'une expérience ou à intégrer des connaissances, dans une perspective professionnelle. Cette activité porte sur une expérience personnelle effectuée par l'étudiant·e hors de son temps de formation mais utile à celle-ci. Seules les activités réalisées durant la formation de bachelor sont considérées.

Différentes formes sont possibles :

- Accompagner des personnes en situation de handicap.
- Mener des activités professionnelles d'assistance dans le domaine de la santé.
- Participer à une expérience internationale.
- Participer à un congrès, suivre des cours à l'extérieur de l'école ou à l'école mais hors du programme (16 h pour 1 ECTS).
- Approfondir un thème ou concept développé dans les enseignements dispensés en réalisant un dossier thématique.
- Réaliser un projet ou une prestation proposée par un·e enseignant·e ou par un·e ou des étudiant·e·s (traduction, participation à un événement permettant la promotion de l'ergothérapie, participation à une activité de recherche).
- Présenter une conférence, un poster dans un congrès.

Unité 1 Modalités pédagogiques spécifiques

Chaque activité libre est encadrée par une personne de référence qui a proposé l'activité ou avec laquelle la·le ou les étudiant·e·s ont négocié la tâche. Le rendu de l'activité est également déterminé par la personne de référence, par exemple le volume et le type de contenu d'un dossier.

Lorsque les travaux sont autonomes, par exemple les activités professionnelles ou les camps dans le domaine socio-sanitaire, le ou la responsable de l'unité, assume la fonction de personne de référence. Dans ce cas, un dossier de 6 à 10 pages décrivant les activités réalisées et ce qui en a été retiré est produit.

Un descriptif des possibilités d'activités libres et les dossiers qui y correspondent figure sur Cyberlearn

En principe, une activité libre accompagnée du dossier vaut 2 ECTS.

Une activité dépassant les 60 heures ne peut pas recevoir plus de 2 ECTS.

Unité 2 Art et créativité: perspective psychosociale

- Comprendre le débat actuel sur la place de ces activités en ergothérapie en santé mentale.
- Comprendre les potentiels thérapeutiques des activités créatives et développer des compétences en matière d'analyse et d'adaptation.
- Connaître différents types et modalités d'exposition d'oeuvres d'usagers et usagères.

Unité 2 Modalités pédagogiques spécifiques 64 heures

Cours, lectures et réflexions critiques, recherche documentaire, expérimentation d'activités créatives à partir de vignettes cliniques, visite d'expositions.

Unité 3 Approfondissement des interventions auprès des enfants

- Approfondir ses connaissances sur les jeux, développer des capacités d'analyse et d'adaptations de jeux pour favoriser leur accessibilité.
- Approfondir ses connaissances sur le positionnement assis et développer des capacités d'analyse et d'adaptation du positionnement assis favorisant les activités manuelles, scolaires.
- Approfondir ses connaissances des techniques d'enseignement-apprentissage auprès des enfants et développer sa capacité à effectuer une analyse dynamique de la performance et à utiliser des stratégies cognitives de résolution de problèmes moteurs.

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 3 Modalités pédagogiques spécifiques 60 heures

Cours, analyse de vidéos/photos, présentation de jeux et d'ATMA pour le positionnement assis, analyses en groupe, expérimentation.

Unité 4 Approfondissement des interventions en affections de la main

- Approfondir des notions d'anatomie, ainsi que l'évaluation et le traitement de personnes présentant une affection de la main.
- Favoriser le raisonnement clinique en lien avec les affections de la main.
- Réaliser des orthèses (dynamiques).

Unité 4 Modalités pédagogiques spécifiques 64 heures

Cours ex cathedra, ateliers pratiques (modalités thérapeutiques, réalisation d'orthèses), revue de la littérature.

Unité 5 Aménagement du domicile

- Aborder la problématique de l'adaptation du logement des personnes en situation de handicap.
- Se familiariser avec le langage et les outils de l'architecture tout en gardant à l'esprit les buts et les finalités de l'intervention en ergothérapie.
- Expérimenter la conception d'un projet d'aménagement de logement.

Unité 5 Modalités pédagogiques spécifiques 32 heures

Cours ex cathedra, exercices pratiques (lecture et réalisation de plans) sur base d'une situation réelle, découverte d'un atelier de fournisseur de MA.

Unité 6 Approfondissement des interventions en neuroréadaptation

- Décrire les déficiences spécifiques des personnes présentant des affections neurologiques (lésion médullaire, AVC, TCC) et leurs répercussions sur les activités et la participation.
- Distinguer différentes approches de neuroréadaptation.
- Choisir des instruments de mesure ou d'évaluation spécifiques liés aux approches de neuroréadaptation.
- Connaître et appliquer des techniques spécifiques d'approches de neuroréadaptation.
- Choisir des aides techniques adaptées.

Unité 6 Modalités pédagogiques spécifiques 28 heures

Cours ex cathedra, exercices pratiques, démonstrations sur site.

Unité 9 Interventions de groupe en santé mentale

- Instaurer une relation thérapeutique avec les clients en développant diverses habiletés en lien avec le rôle de thérapeute.
- Connaître les modèles d'interventions ergothérapeutiques appuyés par les données probantes.
- Elaborer un protocole d'intervention de groupe pour une clientèle spécifique.
- Développer des compétences pratiques pour les interventions de groupe en ergothérapie.

Unité 9 Modalités pédagogiques spécifiques 32 heures

Expérimentation et modeling, recherche documentaire à partir d'un problème clinique, travaux de groupe : conception d'une intervention.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 10 Accompagnement à la mobilité et aux transferts

- Acquérir des compétences d'analyse de l'activité mobilité et transfert.
- Développer une prise de conscience corporelle en statique comme en dynamique.
- Expérimenter différentes façons de réaliser une mobilisation en privilégiant la détente musculaire et articulaire du ou de la soignant·e, ainsi que la stabilité, le confort et la sécurité de tous les acteurs.
- Acquérir des outils pédagogiques pour la transmission de conseils et la valorisation des personnes dans leur processus d'apprentissage, les guidant vers un meilleur usage de soi.
- Expérimenter plusieurs approches, PDSB, GAPA, Kinaesthetics.

Unité 10 Modalités pédagogiques spécifiques 32 heures

Apports théoriques, échanges, expérimentations.

Unité 11 Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation

- Découvrir, pratiquer et intégrer de nouvelles technologies dans une future pratique de l'ergothérapie.
- Manipuler et connaître l'outil imprimante 3D et la découpe laser.
- Identifier les domaines d'application et les apports pour l'ergothérapie.

Unité 11 Modalités pédagogiques spécifiques 32 heures

Cours théoriques d'introduction au Design Thinking, découverte du FabLab de Neuchâtel et utilisation de celui-ci, travail pratique de conception en groupe, travail de réalisation d'adaptations d'objets ou de jeux en fonction d'une situation concrète.

Unité 12 Mobilité communautaire et conduite automobile

- Comprendre l'importance et les enjeux de la mobilité communautaire et de la conduite automobile en tant qu'occupations valorisées à tous les âges de la vie.
- Connaître les stakeholders, leurs rôles, contributions et responsabilités et connaître le contexte légal de la Suisse romande en lien avec la conduite automobile, et son évaluation
- Comprendre les enjeux de la transition de mobilité spécifiquement liés à la cessation de conduite dans une perspective occupationnelle, pour les personnes âgées.
- Comprendre le processus et les enjeux éthiques interprofessionnels et contextuels de l'évaluation.
- Connaître les différents types d'évaluations, leurs avantages et inconvénients, et connaître la passation d'instruments de mesure spécifique à la conduite automobile.

Unité 12 Modalités pédagogiques spécifiques 32 heures

Enseignement ex-cathedra, vidéos / film, exercices en groupe, travaux sur vignettes.

Unité 13 PAuSES: Proches Aidant·e·s: un Service des Etudiant·e·s en Santé

- Se questionner sur le rôle de proche aidant·e, les besoins et défis qui s'y rattachent, ainsi que sur les conséquences occupationnelles vécues.
- Soutenir, décharger et faciliter le quotidien ainsi que la réalisation des occupations significatives d'un·e proche aidant·e au travers d'un accompagnement bénévole de 40 heures.
- Développer une pratique réflexive sur la posture d'aide à adopter dans une telle situation, en tant qu'étudiant·e-bénévole, ainsi qu'en tant que futur·e professionnel·le de la santé.

Unité 13 Modalités pédagogiques spécifiques 60 heures

- Accompagnement bénévole auprès d'un·e proche aidant·e, que ce soit à son domicile ou en extérieur selon les besoins. 40 heures

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Participation à trois séances d'analyses de pratique sur des thématiques spécifiques 9 heures en lien avec l'avancée dans l'accompagnement (échanges, réflexions, discussions de groupe).
- Travail autonome (réalisation d'un profil et plan de la situation, questionnaire en ligne 11 heures post-accompagnements, 3 journaux de bord réflexifs).

6 Modalités d'évaluation et de validation

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances, des savoirs techniques et des savoirs méthodologiques enseignés.

Formes générales

Modalités d'évaluation variables selon les unités : présentation orale, dossiers, production d'objet, etc. Evaluation pendant le cours selon l'indication de l'enseignant·e ou en semaine 7 (unités semestre 5) ou semaine 17 (unités semestre 6) au plus tard pour les documents à rendre. Si au moins 8 ECTS sont acquis le module est crédité au terme du semestre 6.

Les unités d'enseignement sont notées au 1/10 de point. La note du module est une moyenne pondérée des notes des différentes unités d'enseignements complétées par l'étudiant·e, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Lorsque les places disponibles sont suffisantes dans les unités d'enseignement proposées par l'école ou lorsque l'étudiant·e effectue durant sa formation plusieurs activités libres, plus de 8 ECTS peuvent être acquis dans ce module.

Toutes les unités "bases" sont à présence obligatoire. Dès quatre périodes d'absence, quel que soit le motif de l'absence et y compris lorsqu'elle est justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, un travail complémentaire défini par le ou la responsable d'unité doit être fourni. Plus de 25% d'absence sur le temps total d'une unité dans laquelle l'étudiant·e est inscrit·e entraîne la non validation de l'unité, quel que soit le motif de l'absence et y compris lorsqu'elle est justifiée. L'unité 13 affiche des règles spécifiques qui sont exposées plus bas. Toute évaluation non rendue entraîne un 1 à l'unité d'enseignement. Lorsqu'un dossier est déposé par voie électronique, l'étudiant·e doit se préoccuper d'avoir reçu une confirmation de réception de la personne responsable de l'unité.

La non participation de l'étudiant·e à la partie d'évaluation pendant le cours entraîne également un 1 à l'unité d'enseignement.

Unité 1 Activité libre

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier la réalisation effective de l'activité libre.
- Vérifier les apports de l'activité entreprise.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Dossier réalisé individuellement ou par deux étudiant·e·s maximum (sauf cas particulier à négocier avec le ou la responsable d'unité), de 6-10 pages à rendre au référent ou à la référente de l'activité libre. Le dossier fait état de l'expérience réalisée en la décrivant et montre ce qui a été retiré en relation à la profession. Lorsque le dossier relate une expérience de travail ou la participation à une activité externe à l'école, il est accompagné d'une attestation.
- Dossier thématique : 15-20 pages avec références documentaires.
- Autre type de rendu. Lorsque que l'activité comprend des documents, l'évaluation est réalisée sur ceux-ci : poster, texte d'une conférence, document de développement d'un projet.

Les travaux encadrés par une personne-référente sont aussi évalués par celle-ci.

Les travaux autonomes des étudiant·e·s sont évalués par le ou la responsable de l'unité.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Le formulaire d'évaluation et les explications sont disponibles sur Cyberlearn.

Unité 2 Art et créativité

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Les tutorats sont évalués sur la base d'une brève synthèse des recherches documentaires et d'une présentation orale (vaut pour 25% de la note de l'unité).
- Les activités créatives sont évaluées par un argumentaire du choix, des analyses et adaptations d'activités en lien avec les vignettes cliniques et une courte réflexion sur le processus effectué par l'étudiant·e (vaut pour 50% de la note de l'unité).
- Le cours exposition est évalué par la présentation d'une analyse critique d'une exposition visitée (vaut pour 25% de la note de l'unité).

Unité 3 Approfondissement des interventions auprès des enfants

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier la capacité à documenter des interventions auprès des enfants et à communiquer à leur sujet.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Présentation orale réalisée en groupe (50%).
- Dossier écrit réalisé en groupe (50%).

Unité 4 Approfondissement des interventions en affections de la main

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Quizz en début de cours (5%), examen écrit (45%), dossier (50%)

Unité 5 Aménagement du domicile

Objectifs de l'évaluation

- Evaluer les compétences obtenues dans la réalisation d'un projet d'aménagement de domicile.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Présentation orale et remise d'un dossier écrit réalisé en groupe d'un projet d'aménagement.

Unité 6 Approfondissement des interventions en neuroréadaptation

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans des situations cliniques spécifiques (courtes vignettes).

Modalités spécifiques d'évaluation

- Examen écrit composé de questions à choix multiples et à court et long développements.

Unité 9 Interventions de groupe en santé mentale

Objectifs de l'évaluation

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une situation clinique spécifique.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Conception d'un protocole de groupe (50%), réflexion personnelle portant sur les compétences développées et requises en intervention individuelle et en groupe (50%).

Unité 10 Accompagnement à la mobilité et aux transferts

Objectifs de l'évaluation

- Evaluer les compétences développées en termes d'approches pédagogique et écologique.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Explication des aspect théoriques sur la base d'observation de deux situations (40%).
- Analyse en lien avec différents concepts (handling, communication, sécurité etc.) de deux situations expérimentées (40%).
- Démonstration d'une situation de transfert et suivi pédagogique (20%).

Unité 11 Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une situation concrète.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Organisation et gestion du travail en groupe au Fablab (15%)
- Présentation orale réalisée en groupe : argumentation, auto-évaluation (15%)
- Dossier écrit réalisé en groupe : clarté, cohérence, complétude ; compréhension et application des principes de modélisation ; qualité de la conception d'une adaptation d'un objet du quotidien ; qualité de la conception d'une modification d'un objet du quotidien (70%)

Unité 12 Mobilité communautaire et conduite automobile

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une situation concrète.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Réalisation d'un dossier sur une vignette clinique.

Unité 13 PAuSES: Proches Aidant-e-s: un Service des Etudiants en Santé

Objectifs de l'évaluation

- Evaluer la capacité à adopter une pratique réflexive sur l'expérience pratique menée (accompagnement d'un-e proche aidant-e), ainsi que sur les rôles, les besoins, les défis et les conséquences occupationnelles des proches aidant-e-s.

Modalités spécifiques d'évaluation

- Trois journaux réflexifs réalisés en amont des analyses de pratique, chacun valant pour 1/3 de la note de l'unité. Plan et profil de la situation (suite à la première rencontre avec la personne proche aidant-e) non notés mais obligatoires. Un document rendu hors délai se verra attribuer la note de 1 (journaux) ou pénalisera la note de l'unité (1 point sur 6 pour les plan et profil).
- PAuSES implique le jumelage entre un-e étudiant-e et un-e proche aidant-e et cette étape demande une importante organisation logistique. Dès lors, suite à l'inscription, l'étudiant-e est tenu-e de suivre l'unité. En cas d'abandon, un courrier justificatif doit être transmis aux responsables du programme PAuSES et à la responsable de module et les crédits ne sont pas accordés. Tout

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

abandon non justifié par des pièces entraîne une perte de priorité sur le choix des options en semestre 6.

- La présence aux trois (3) analyses de pratiques est obligatoire et suit les mêmes règles que les unités «bases» en cas d'absence justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO. En cas d'absence non justifiée, l'étudiant devra se présenter à une autre analyse de pratique (avec une autre volée).
- Dans le cas où 25% des heures d'accompagnement ne seraient pas réalisées, soit moins de 30 heures, les crédits ne sont pas accordés. Si cette situation est hors de contrôle de l'étudiant-e (fin des accompagnements par la personne proche aidante, par exemple), l'unité sera dans la mesure du possible validée soit avec une autre situation proposée à l'étudiant-e, soit par un travail complémentaire, suite à l'étude au cas par cas du travail effectué.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☒ Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Chaque unité du module doit être validée (note > ou = 4.0) pour être comptabilisée.

En cas de non-validation de l'unité, l'étudiant-e peut abandonner l'unité échouée et les crédits correspondants ne sont pas accordés. Si l'étudiant-e désire comptabiliser les ECTS correspondants, il ou elle doit refaire, compléter ou corriger les travaux ou les examens selon les modalités imposées par la ou le responsable de l'unité concernée. Délai : semaine 37.

Lorsque la non validation d'une unité est due à une absence, même justifiée, l'étudiant-e ne peut pas entrer dans la procédure de remédiation, l'unité est réputée abandonnée.

8 Remarques

Les étudiant·e·s qui en raison de problèmes de planification d'une période de mobilité internationale n'ont pas pu obtenir le nombre requis d'ECTS dans des cours obligatoires, peuvent les compenser par des unités optionnelles y compris au-delà du semestre 6.

Seuls les étudiant·e·s n'ayant pas 8 ECTS en fin de semestre 6 peuvent s'inscrire pour une activité libre au-delà de ce délai. Les étudiant·e·s qui n'ont pas 8 ECTS en fin de semestre 6 peuvent s'inscrire l'année suivante à des unités planifiées uniquement si des places sont disponibles.

9 Bibliographie

Les références sont fournies par chaque responsable d'unité d'enseignement.

Nom de la ou du responsable de module *

Valérie SIMONET

Descriptif validé le *

7 septembre 2021

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER